



AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

Projet de règlement numéro 276 modifiant le Règlement de zonage numéro 262 :
Modifiant la carte de zonage en zone A-2 et MX-1.

1. Assemblée publique de consultation

Conformément aux dispositions de l'article 145.33 de la LAU, une assemblée publique sera tenue afin de présenter la nature du projet et donner droit à toute personne intéressée à se faire entendre.

Date : Mardi 18 juin 2024
Lieu : Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier
Heure : 19 h00
Endroit : 2215, boulevard Valcartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier, QC

2. Objets de la consultation publique

Cette consultation publique présentera la nature du projet de *Règlement numéro 276*. Le présent règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Il s'agit d'une concordance avec le Schéma d'aménagement révisé de la MRC de la Jacques-Cartier.

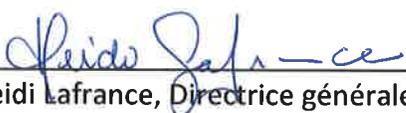
3. Nature du projet

La demande consiste à modifier la zone MX-1 et A-2 pour inclure le lot 4 237 614 dans son intégralité en zone A-2.

4. Conclusion

La présente demande est soumise à la consultation publique à la date, lieu et heure précédemment mentionnés. Les règlements d'urbanisme de la Municipalité, dont le *Règlement numéro 276*, sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville aux heures régulières d'ouverture ou sur le site internet de la municipalité au www.saint-gabriel-de-valcartier.ca.

Donné à Saint-Gabriel-de-Valcartier, ce 4^e jour de juin 2024.


Heidi LaFrance, Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Heidi Lafrance, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus le 4^e jour du mois de juin 2024 aux endroits suivants :

- Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, 2215, boulevard Valcartier
- Site internet de la municipalité
- Journal de Québec

Donné à Saint-Gabriel-de-Valcartier, ce 4^e jour de juin 2024.


Heidi Lafrance, Directrice générale et greffière-trésorière